

LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE

AVRIL 2023



VAL SOLUTIONS



#1

INFORMATIONS MINISTÉRIELLES

Modalités de collecte des données relatives à l'activité des SPSTI

Conformément à l'article D. 4622-57 du code du travail, les **services de prévention et de santé au travail** transmettent par **voie dématérialisée** les données relatives à leur activité et à leur gestion financière et toute autre information demandée par l'autorité administrative dans les délais fixés par celle-ci. Elles concernent l'organisation et le fonctionnement des services de prévention et de santé au travail notamment :

- 1° **Les ressources et les outils utilisés**, notamment une adresse électronique à jour pour faciliter la transmission des données ;
- 2° **La réalisation des actions figurant dans le cadre du projet pluriannuel de service** et notamment, pour les services de prévention et de santé interentreprises, la réalisation de l'offre socle de services ;
- 3° Pour les services de prévention et de santé au travail interentreprises, **les données relatives à la gestion financière du service** permettant notamment de calculer le coût moyen national de l'offre socle ;
- 4° Toute autre information **relative à la contribution des services de prévention et de santé au travail** à la mise en œuvre de la politique de santé au travail.

Circulaire de l'Assurance Maladie : mise en place d'un nouveau cadre réglementaire pour le Suivi Post Professionnel

La circulaire **CIR-4/2023** à destination des caisses d'assurance maladie remplace les circulaires CIR-1/1996 et CIR-11/2012 suite au décret n° 2022-696 du 26 avril 2022 relatif à la **surveillance médicale post-professionnelle des salariés** ayant été exposés à certains facteurs de risques professionnels.

Les modalités de la surveillance post-professionnelle mises en place par la branche accidents du travail/maladies professionnelles du régime général sont simplifiées. Il est notamment prévu dans ce nouveau cadre la **création d'une visite médicale de fin de carrière** et de **l'état des lieux des expositions**. Il élargit le champ de la surveillance post-professionnelle **aux agents chimiques mutagènes et reprotoxiques**, au-delà des agents cancérigènes et des rayonnements ionisants.

<https://circulaires.ameli.fr/sites/default/files/directives/cir/2023/CIR-4-2023.pdf>



#2

ACTUALITÉS

28 avril : Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

En juin 2022, la Conférence internationale du travail (CIT) a décidé d'inclure "un environnement de travail sûr et sain" dans le cadre des principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail (OIT).

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail sera commémorée le 28 avril 2023 et explorera le thème d'un environnement de travail sûr et sain en tant que principe et droit fondamentaux au travail.



<https://normandie.dreets.gouv.fr/28-avril-Journee-mondiale-de-la-securite-et-de-la-sante-au-travail>

"Dérèglements climatiques et santé au travail" : les propositions dévoilées en séance plénière

Fatigue, éco-anxiété, troubles du sommeil... la qualité de vie et des conditions de travail est affectée par les changements climatiques. Il est urgent d'anticiper ces mutations profondes en adaptant l'organisation du travail et des déplacements, etc.

Le travail redevient un sujet de débat, un sujet politique de premier plan. L'enjeu de la santé au travail se « sociétalise » et le **projet d'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE)** requestionne le sens du travail, sa finalité et pertinence.

Le CESE présente ses préconisations sur son travail relatif à l'impact des dérèglements climatiques sur la santé et les conditions de travail.



<https://www.lecese.fr/actualites/dereglements-climatiques-et-sante-au-travail-les-propositions-devoilees-en-seance-pleniere>

Forum Santé : une nouvelle donne managériale entre en jeu pour favoriser le bien-être des salariés : témoignages de l' AISMT 13 et de ST Provence, nos clients

Comment se prévenir des risques psychosociaux en entreprise ?
À quels indicateurs se fier ? Comment être accompagné ?

Jeudi dernier à Marseille, les acteurs économiques du territoire s'interrogeaient à l'occasion du deuxième forum hub de l'année, organisé à la Coque, à Marseille (2e), en partenariat avec le Lab RSE. Placé sous le signe de la santé au travail, ce rendez-vous a permis de mettre en lumière les différentes postures adoptées par l'entreprise vis-à-vis de leurs salariés, à l'heure où le marché du travail voit son modèle se transformer.





#3

VAL SOLUTIONS

Le personnel du Centre Hospitalier de Béziers découvre notre village de la prévention multirisques

Le Centre Hospitalier de Béziers s'est rendu dans nos locaux ce mois-ci pour découvrir la démarche innovante et collaborative #Apptiv

Quel est l'objectif de cette démarche ?

Amener employeurs et salariés à s'interroger sur leur degré de connaissance des risques professionnels et... leur comportement par rapport à ceux-ci !

Le personnel du Centre Hospitalier de Béziers a ainsi pu découvrir notre village de la #prévention multirisques : premier dispositif mis en place au sein d'un service de santé, visant à mieux appréhender l'#accidentologie au travail



Rendez-vous le 23 mai à Préventica Paris pour débattre du sujet

La Fiche d'Entreprise (FE) remise en lumière par l'application de la loi du 2 août 2021 doit se refaire une nouvelle jeunesse. Il est temps de digitaliser cet outil afin de le rendre encore plus attractif, plus accessible, rapide et efficace. **La Fiche d'Entreprise ne devient-elle pas le pivot du conseil en entreprise ?**

Nous avons débattu le mardi 23 mai dernier, avec 3 experts : Michel Ledoux, avocat chez Michel Ledoux & Associés, Timothée HUBER, Responsable des Préventeurs chez AMSM Service de santé au travail Normand et Fabien Piazzon, Expert Prévention & Santé au travail chez Val Solutions.

VE SAVE SAVE SAVE SA
THE THE THE THE
TE DATE DATE DA

« **La FE nouvelle
génération** »

Conférence
mardi 23 mai, 15h15

VAL SOLUTIONS | Préventica

The graphic features a pink background with a repeating pattern of the words 'SAVE', 'THE', and 'DATE' in white. The central text '« La FE nouvelle génération »' is in white, and the event details 'Conférence mardi 23 mai, 15h15' are in white on a yellow banner. The bottom of the graphic has a teal background with the logos for 'VAL SOLUTIONS' and 'Préventica'.

MERCI !



VAL SOLUTIONS